



**Crous Bourgogne
Franche-Comté**

Jonathan NOUVELLON
**Responsable du service
communication**

Tel. 03 81 48 46 44
Port. 06 31 16 16 28
communication@crous-bfc.fr

Besançon, le 25 mai 2021

Communiqué de presse

Crous Bourgogne-Franche-Comté : Installation des distributeurs de protections périodiques dans les résidences universitaires

Dans la continuité des actions entreprises depuis le mois de mars dernier et du travail régional initié en 2020, le Crous Bourgogne-Franche-Comté a installé des distributeurs de protections menstruelles gratuites et respectueuses de l'environnement dans ses résidences universitaires, afin de lutter contre la précarité étudiante.

La gratuité de protections périodiques

Selon une étude réalisée par l'Association Fédérative des Etudiants de Poitiers et l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes en février, 1/3 des étudiantes auraient besoin d'aide pour pouvoir acheter des protections périodiques. En France, 1,7 millions de femmes seraient concernées. Suite à cette étude, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, annonçait le 23 février une nouvelle mesure contre les précarités : la gratuité des protections périodiques.

Le 8 mars 2021, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Crous Bourgogne-Franche-Comté déployait de premières distributions de protections hygiéniques lavables et écoresponsables à Belfort, Besançon et Dijon, dans le cadre d'ateliers d'accompagnement et de sensibilisation. Par la suite, d'autres interventions ont été organisées sur le même format dans les différents sites de Bourgogne-Franche-Comté (Le Creusot, Chalon-sur-Saône, Nevers...).

Des distributeurs installés en résidences universitaires

Depuis le début du mois de mai, 21 distributeurs de protections périodiques ont été installés au sein des résidences universitaires de Belfort, Besançon, Dijon, Le Creusot et Montbéliard.

Tampons (avec ou sans applicateur) et serviettes hygiéniques sont ainsi à la disposition des étudiants, gratuitement et en libre accès. Ces protections respectueuses de l'environnement sont fabriquées en coton bio et garanties sans plastique, sans parfum et sans traitement chimique.

La liste des distributeurs et leur emplacement sont disponibles sur le site du Crous : www.crous-bfc.fr

De nouveaux distributeurs seront également mis à disposition à Auxerre, Chalon-sur-Saône et Nevers d'ici mi-juin.

A propos du Crous Bourgogne-Franche-Comté

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne-Franche-Comté (Crous) est l'opérateur de l'Etat pour la vie étudiante. Etablissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants de la région Bourgogne-Franche-Comté par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et sportive.